

INVITATION

aux artistes professionnels et aux commissaires en arts visuels et métiers d'art qui désirent présenter un projet d'exposition en Abitibi-Témiscamingue.

Le dépôt d'un seul dossier est nécessaire alors que l'ACEAT s'assure de faire le suivi auprès des 4 centres d'exposition d'Amos, La Sarre, Val-d'Or, Ville-Marie et du musée d'art de Rouyn-Noranda.

Votre dossier doit comprendre les documents suivants :

- Vos coordonnées (adresse postale, téléphone et courriel);
- Description détaillée du projet d'exposition (1 page);
- Démarche artistique (1 page);
- Curriculum vitae (3 pages max.);
- Visuel du projet d'exposition et liste descriptive des œuvres en JPG (10 à 20 images max.);
- Dossier de presse numérisé (facultatif - articles majeurs seulement);
- Liste de vos besoins techniques spéciaux (s'il y a lieu).

Date limite : 31 janvier 2021
Faites parvenir votre dossier par WETRANSFER à exposition@amos.quebec en 1 seul fichier identifié : ACEAT2021 - [VOTRE NOM]

Pour info :

Marianne Trudel au 819 732-6070, poste 402
ou par courriel exposition@amos.quebec



ACEAT

Association des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue

Depuis 1980, l'ACEAT constitue un réseau de diffusion professionnel qui regroupe 4 centres d'exposition reconnus de l'Abitibi-Témiscamingue et un musée d'art.